



Dans plusieurs quartiers de Clamart dont Trivaux et La Plaine, les locataires auront la possibilité d'acheter leur appartement.

De locataire à propriétaire

Grande première à Clamart Habitat, un vaste programme d'accession sociale à la propriété est lancé en 2017. Devenir propriétaire, du rêve à la réalité.

Fin 2014, Clamart Habitat avait lancé auprès de tous ses locataires une grande enquête sur l'accession sociale à la propriété. L'objectif était de recueillir les souhaits des ménages occupants, afin d'identifier les résidences où une majorité de locataires est intéressée. À l'issue de l'étude, 1 000 familles s'étaient déclarées désireuses de bénéficier de l'accession. Prochaine étape : les 7 ensembles immobiliers* retenus par le Conseil d'administration seront expertisés par France Domaine, afin d'établir les grilles de prix d'achat.

PARCOURS RÉSIDENTIEL

L'accession sociale à la propriété est un des principaux objectifs de développement de Clamart Habitat. Pour de nombreux ménages, devenir propriétaire est un rêve qui semble trop souvent inaccessible. Dans le cadre du programme d'accession sociale lancé par Clamart Habitat, les habitants ont la possibilité

SARRA AMEUR, LOCATAIRE

« J'ai entendu parler des ventes de logements par le bouche à oreille et dans le Clamart Infos. Cela m'a tout de suite intéressée, car je commençais à rechercher, sur de l'ancien ou sur du neuf. Cela fait 27 ans que j'habite à Clamart et aujourd'hui avec mon mari nous avons le projet d'acheter. Cette possibilité d'acquérir son logement est une opportunité car nous avons envie de rester à Clamart. Je suis impatiente de connaître les prix qui doivent être plus intéressants qu'ailleurs. »

d'acquérir leur bien à des conditions adaptées à leurs capacités financières et inférieures au prix du marché. La démarche offre aux locataires une opportunité remarquable de constituer un patrimoine familial en devenant propriétaire de leur appartement. Pour le bailleur, les ventes permettent de financer la construction de programmes immobiliers neufs et de faire des travaux dans le reste du patrimoine existant.

320 locataires

pourront devenir propriétaires de leur logement.

FUTURS PROPRIÉTAIRES

Pour les locataires dont l'appartement ne fait pas partie du programme de vente, l'occasion de se porter acquéreur d'un logement peut néanmoins se présenter. En effet, tout appartement vacant faisant partie du programme d'acquisition sera proposé à l'achat en priorité aux locataires de Clamart Habitat.

Quant aux familles qui préféreront rester locataires, les conditions de loyers et de charges seront maintenues à l'identique. ■

* Résidences Schneider, 6 rue Fillassier, 7 rue de la Fontaine, Les Sorbiers, Trivaux périmètre 1 et 2 (bâtiments R1, R2, R3, R4, R23, R24, R25), pavillons La Plaine (rue de Gascogne, allée de Corse, rue de Champagne, 1/13 rue du Dauphiné).

GEL DES LOYERS

Pour 2017, le Conseil d'administration de Clamart Habitat a voté à l'unanimité un nouveau gel des loyers, pour la troisième année consécutive. Cette décision a pour but de soulager les ménages les plus modestes en période de crise, et s'inscrit dans la stratégie globale de baisse des dépenses de l'Office public de l'habitat. Pour rappel, entre 2002 et 2014, les loyers ont augmenté de 28,63 %.